



OFFRE D'EMPLOI

Située en bordure du fleuve Saint-Laurent, sur la Rive-Sud, la ville de Candiac se distingue par son milieu de vie exceptionnel et son aménagement urbain structuré. Candiac offre une gamme diversifiée de services à ses 20 000 citoyens. Pour maintenir son haut standard, nous sommes à la recherche de personnes hautement compétentes, dynamiques et reconnues dans leur domaine.

TECHNICIEN SURVEILLANT DE CHANTIER

*POSTE RÉGULIER, TEMPS PLEIN
Service du développement, division Génie
CAN-17-REG-3025-38*

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du chef de division, Génie, le titulaire du poste exécute diverses tâches techniques reliées au domaine du génie civil. Il procède aux relevés topographiques et techniques, solutionne les problèmes techniques lors de la conception préliminaire et lors de la réalisation des travaux. Il effectue la surveillance de chantier des projets de construction, de réfection et d'aménagement. Il participe aux études préliminaires, estimations de coûts et échéanciers des projets, conformément aux politiques établies.

DESCRIPTION DES TÂCHES

1. Effectue la surveillance de chantier des projets, assure la conformité des travaux et des matériaux selon les plans et devis, prépare les estimations progressives des travaux en vue de la recommandation des paiements progressifs aux entrepreneurs;
2. Solutionne les problèmes techniques survenant lors de la conception et de la réalisation des projets;
3. Effectue des relevés topographiques et des travaux d'arpentage en vue de l'élaboration des projets, en réalise la mise en plan, effectue les calculs techniques requis et aide à la conception préliminaire des projets;
4. Participe à la conception, aux études préliminaires, à l'estimation de coûts et à la planification des projets;
5. Assiste les consultants externes sur des projets particuliers et effectue diverses recherches concernant les méthodes de construction ou les nouveaux matériaux sur le marché;

6. Participe à la mise à jour des cahiers de charges municipaux et des plans généraux des réseaux municipaux;
7. Trace des croquis, plans et profils des ouvrages à réaliser ou « tels que construits »;
8. Répond aux demandes du public concernant les travaux en cours de réalisation ainsi que pour des informations techniques sur les différents réseaux;
9. Fournit l'information technique et des conseils techniques aux autres services municipaux dans le cadre de différents travaux;
10. Assume, au besoin, certaines tâches administratives du service;
11. Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie du génie civil, ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder trois (3) années d'expérience pertinente, notamment en surveillance de chantiers de construction, de préférence dans le milieu municipal;
- Connaissances informatiques intermédiaires : suite Microsoft office, AutoCAD;
- Connaissances linguistiques : intermédiaires en français (parlé, écrit) et fonctionnelles en anglais (parlé, écrit);
- Attestation Cours de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Condition physique nécessaire pour l'exécution de la fonction occupée;
- Permis de conduire valide, classe 5;
- Horaire de travail : 35 heures par semaine;
- Compétences recherchées : analyse, synthèse et jugement, autonomie, collaboration, connaissance du domaine d'expertise, santé et sécurité au travail, sens de la méthode et de la rigueur, service-client.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent soumettre leur curriculum vitae et diplôme au plus tard le **3 septembre 2017**, en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse <http://ville.candiac.qc.ca/fr/115/Postulez>.

La Ville de Candiac souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Seuls les candidats retenus seront contactés. Il est à noter que le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.